



GROUPE 7 FONGICIDE

PEN 240FS

Fongicide en pâte fluide

PEN 240FS est un fongicide liquide en pâte fluide qui protège les cultures indiquées sur l'étiquette de certaines maladies transmises par les semences et par le sol. PEN 240FS peut également être appliqué dans les sillons des cultures de pommes de terre.

Toutes les semences traitées avec ce produit doivent être visiblement colorées au moment du traitement. Aucun système de transfert ouvert n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.

SUSPENSION

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Penflufen 240 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,03 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30359 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT D'UTILISER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 1 L à 1 000 L, 15 000 L (réservoir de vrac)

Bayer CropScience
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE.
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1 888 283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement, d'incendie ou d'autres urgences,
composer le numéro 1 800 334-7577 (24 heures par jour)

PEN 240FS est un fongicide à large spectre aux propriétés systémiques recommandé pour la suppression de certaines maladies. PEN 240FS protège les cultures indiquées sur l'étiquette des maladies transmises par les semences, les semis et le sol.

MODE D'EMPLOI :

Consulter le livret ci-joint pour connaître le mode d'emploi relativement à chaque culture ainsi que les instructions détaillées sur les doses, les maladies supprimées, la période et la technique d'application.

PRÉCAUTIONS, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS :

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Les installations commerciales pour le traitement des semences doivent utiliser uniquement des systèmes de transfert fermés comprenant de l'équipement de mélange, de chargement, de calibrage et de traitement fermé. Aucun système de transfert ouvert de PEN 240FS n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.

Les travailleurs affectés au mélange, au chargement et à l'application ainsi que les autres manipulateurs doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long;
- des chaussures et des chaussettes;
- des gants résistant aux produits chimiques, sauf pour l'ensachage ou le cousage des sacs de semences traitées.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Retirer les vêtements/l'EPI immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver à fond avant d'enfiler des vêtements propres.

Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver à fond avant d'enfiler des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Inc., au 1 888 283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes. Le personnel médical devrait communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1 800 334-7577.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

Éliminer tout surplus de semences traitées. Le surplus de semences traitées peut être ensemencé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau, conformément aux exigences locales. NE PAS laisser de semences traitées à l'air libre à la surface du sol. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

ENTREPOSAGE :

Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer pendant de longues périodes à des températures supérieures à 40 °C ou inférieures à -10 °C.

ÉLIMINATION :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Avant d'éliminer le contenant, le rincer à trois reprises. Voir la section « INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE AVANT L'ÉLIMINATION DU CONTENANT ». Lors du triple rinçage, utiliser seulement un système de transfert fermé. Il ne doit pas y avoir de transfert de produit à l'air libre.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECYCLABLES :

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2) Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE AVANT L'ÉLIMINATION DU CONTENANT (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) :

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences.

Procéder comme suit pour le rinçage des contenants :

1. Transférer PEN 240FS du contenant au réservoir de l'applicateur pour le traitement des semences.

2. Verser le tiers de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter ce dernier.
3. Transférer l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur.
4. Répéter deux autres fois la procédure de rinçage.
5. Mélanger à fond le fongicide PEN 240FS et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur avant d'utiliser.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application non dilué en fonction du volume d'eau ajouté, afin de compenser pour la dilution du produit suite à l'ajout des rinçures.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.



GROUPE 7 FONGICIDE

PEN 240FS

Fongicide en pâte fluide

PEN 240FS est un fongicide liquide en pâte fluide qui protège les cultures indiquées sur l'étiquette de certaines maladies transmises par les semences et par le sol. PEN 240FS peut également être appliqué dans les sillons des cultures de pommes de terre.

Toutes les semences traitées avec ce produit doivent être visiblement colorées au moment du traitement. Aucun système de transfert ouvert n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.

SUSPENSION

AGRICOLE

PRINCIPE ACTIF : Penflufen 240 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,03 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0009 % et du 2-méthyl-4-isothiazoin-3-one à raison de 0,0003 %, à titre d'agents de conservation.

N° D'HOMOLOGATION : 30359 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT D'UTILISER
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PROTÉGER DU GEL

CONTENU NET : 1 L à 1 000 L, 15 000 L (réservoir de vrac)

Bayer CropScience
Suite 200, 160 Quarry Blvd. SE.
Calgary, AB T2C 3G3

Renseignements sur le produit : 1 888 283-6847

En cas de déversement, d'empoisonnement, d'incendie ou d'autres urgences,
composer le numéro 1 800 334-7577 (24 heures par jour)

Table des matières :	Section numéro
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	Le produit 1
SÉCURITÉ ET MANUTENTION	Précautions, vêtements et équipement protecteurs..... 2
	Premiers soins et renseignements toxicologiques 3
	Dangers environnementaux..... 4
	Entreposage 5
	Élimination..... 6
	Avis 7
MODE D'EMPLOI	Parasites supprimés 8
	Usages recommandés 9
	Précautions à l'application 10
	Restrictions d'emploi 11
	Recommandations sur la gestion de la résistance 12

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1 – Le produit

PEN 240FS est un fongicide à large spectre aux propriétés systémiques recommandé pour la suppression de certaines maladies. PEN 240FS protège les cultures indiquées sur l'étiquette des maladies transmises par les semences, les semis et le sol. Consulter le mode d'emploi particulier à chaque culture pour connaître les directives détaillées sur les doses, les maladies supprimées, les périodes et techniques d'application.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2 – Précautions, vêtements et équipement protecteurs

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Les installations commerciales pour le traitement des semences doivent utiliser uniquement des systèmes de transfert fermés comprenant de l'équipement de mélange, de chargement, de calibrage et de traitement fermé. Aucun système de transfert ouvert de PEN 240FS n'est autorisé dans les installations commerciales pour le traitement des semences.

Les travailleurs affectés au mélange, au chargement et à l'application ainsi que les autres manipulateurs doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long;
- des chaussures et des chaussettes;
- des gants résistant aux produits chimiques, sauf pour l'ensachage ou le cousage des sacs de semences traitées.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Retirer les vêtements/l'EPI immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver à fond avant d'enfiler des vêtements propres.

Enlever l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver à fond avant d'enfiler des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Inc., au 1 888 283-6847, ou consultez le site www.cropscience.bayer.ca.

Section 3 – Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes. Le personnel médical devrait communiquer sans frais avec les Services de renseignements médicaux de Bayer, au 1 800 334-7577.

Section 4 – Dangers environnementaux

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts, un lac, un ruisseau, un étang, un estuaire, un océan ou un autre plan d'eau.

Éliminer tout surplus de semences traitées. Le surplus de semences traitées peut être ensemencé au double du taux de semis normal sur le périmètre des tournières ou enfoui à l'écart des sources d'eau, conformément aux exigences locales. NE PAS laisser de semences traitées à l'air libre à la surface du sol. La semence déversée accidentellement ou exposée à l'air libre doit être incorporée au sol ou enlevée de la surface du sol.

L'utilisation de ce produit chimique peut contaminer l'eau souterraine, particulièrement là où les sols sont perméables (p. ex., sols sablonneux) et/ou la profondeur de la nappe phréatique est faible.

Section 5 – Entreposage

ENTREPOSAGE : Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine et animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer pendant de longues périodes à des températures supérieures à 40 °C ou inférieures à -10 °C.

Section 6 – Élimination

ÉLIMINATION : NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Avant d'éliminer le contenant, le rincer à trois reprises. Voir la section « INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE AVANT L'ÉLIMINATION DU CONTENANT ». Lors du triple rinçage, utiliser seulement un système de transfert fermé. Il ne doit pas y avoir de transfert de produit à l'air libre.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

CONTENANTS NON RÉUTILISABLES :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RECYCLABLES :

NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore, auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

- 1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2) Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE AVANT L'ÉLIMINATION DU CONTENANT (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) :

INSTRUCTIONS SUR LE TRIPLE RINÇAGE (POUR LES CONTENANTS RECYCLABLES ET JETABLES SEULEMENT) : Il est important de rincer ce contenant trois fois avant de le jeter. Le rinçat, ou eau de rinçage, peut être ajouté au produit de traitement de semences.

Procéder comme suit pour le rinçage des contenants :

1. Transférer PEN 240FS du contenant au réservoir de l'applicateur pour le traitement des semences.
2. Verser le tiers de l'eau de rinçage dans le contenant et agiter ce dernier.
3. Transférer l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur.
4. Répéter deux autres fois la procédure de rinçage.
5. Mélanger à fond le fongicide PEN 240FS et l'eau de rinçage dans le réservoir de l'applicateur avant d'utiliser.

ATTENTION : S'assurer d'ajuster le taux d'application non dilué en fonction du volume d'eau ajouté, afin de compenser pour la dilution du produit suite à l'ajout des rinçures.

Section 7 – Avis

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI

Section 8 – Parasites supprimés

PEN 240FS, qui contient le fongicide penflufen, offre une protection contre les maladies transmises par les semences, les semis et le sol. PEN 240FS ne supprime pas les maladies bactériennes pouvant être présentes dans les semences.

Section 9 – Usages recommandés

PEN 240FS est une formule conçue pour le traitement commercial des semences et pour le traitement à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique capable de doser et d'appliquer avec précision des suspensions concentrées pour le traitement des semences. PEN 240FS peut également être appliqué dans les sillons des cultures de pommes de terre.

Il est recommandé de diluer ce produit avec de l'eau ou un autre liquide approprié tout juste avant l'application, afin d'assurer une couverture uniforme des semences durant l'application. L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer un rendement optimal. Laisser sécher les semences avant l'ensachage, l'entreposage ou l'ensemencement.

Consulter le mode d'emploi particulier à chaque culture pour connaître les directives détaillées sur les doses, les périodes et techniques d'application.

Graines oléagineuses, légumineuses, soja, céréales, maïs, sorgho et luzerne :

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Canola, colza, moutarde (graines oléagineuses et condiment), lin (graines), crambe, bourrache	<p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée et en postlevée, causées par <i>Rhizoctonia solani</i> transmis par le sol</p> <p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée causée par <i>Fusarium</i> spp. transmis par le sol</p>	Appliquer 62,5 mL par 100 kg de semences	PEN 240FS est conçu pour le traitement commercial ou à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique, capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit chimique sur les semences dans la chambre de mélange.
Tournesol, carthame	Brûlure des semis causée par <i>Rhizoctonia solani</i> transmis par le sol	Appliquer 21 mL par 100 kg de semences	L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer une performance du produit optimale.
<p>Haricots et pois, y compris le soja (groupe de cultures 6) :</p> <p>Soja, adzuki, dolique asperge, gourgane (gousses ou graines), pois cajan, dolique mongette, haricot de grande culture, guar, pois sabre, haricot commun, dolique d'Égypte, haricot de Lima (gousses ou graines), haricot papillon (gousses ou graines), haricot mungo, petit haricot blanc, haricot pinto, pois zombi, haricot d'Espagne, haricot vert, pois sabre, haricot tépary, pois zombis, haricot jaune, haricot mungo noir, dolique à œil noir (gousses ou graines), pois chiche, niébé (gousses ou graines), cornille, pois nain, pois à gousse comestible, petit pois anglais, pois des champs, petit pois de jardin, petit pois vert, pois cajan sec (gousses ou graines), pois mange-tout, doliques (gousses ou graines), pois sugar snap, lupin-grain, lupin doux, lupin blanc doux, lentille</p>	<p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée et en postlevée et pourriture des racines en début de saison causées par <i>Rhizoctonia solani</i> et <i>Fusarium</i> spp. transmis par le sol</p> <p>Brûlure des semis causée par <i>Botrytis cinerea</i> transmis par les semences</p>	Appliquer 21 mL par 100 kg de semences	<p>Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être ajouté au moment d'appliquer ce produit sur les semences.</p>

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Blé, orge, avoine, seigle, triticale	Charbon nu (<i>Ustilago tritici</i> , <i>Ustilago avenae</i>) Carie (<i>Tilletia caries</i> , <i>Tilletia laevis</i>) Charbon nu véritable (<i>Ustilago nuda</i>) Stries foliaires (<i>Pyrenophora graminea</i>) Charbon de la tige (<i>Urocystis occulta</i>)	Appliquer 21 mL par 100 kg de semences	PEN 240FS est conçu pour le traitement commercial ou à la ferme, avec de l'équipement de traitement des semences classique, capable de contrôler avec précision les doses d'application et d'assurer une bonne distribution du produit chimique sur les semences dans la chambre de mélange.
Blé d'hiver	Moisissure rose des neiges (<i>Monographella nivalis</i>) - répression	Appliquer 21 mL par 100 kg de semences	L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie.
Maïs (de grande culture, sucré, à éclater), sorgho	Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée causées par <i>Rhizoctonia solani</i> transmis par le sol	Appliquer 10,5 à 21 mL par 100 kg de semences	Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être ajouté au moment d'appliquer ce produit sur les semences.
Luzerne	Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée causées par <i>Rhizoctonia solani</i> transmis par le sol	Appliquer 42 à 62,5 mL par 100 kg de semences	

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Betteraves à sucre	Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée et fonte des semis en postlevée causées par <i>Rhizoctonia solani</i> transmis par le sol	<p>Dose d'emploi par 100 kg de semences CRUES : Appliquer 9,3 à 10,4 mL par 100 kg de semences (ou 2,25 à 2,5 g m.a. par 100 kg de semences)</p> <p>Dose d'emploi par unité de semences CRUES : Pour livrer 0,00022 à 0,00025 mg m.a. par semence, appliquer 9,3 à 10,4 mL du produit par 100 kg de semences. (*Basé sur une unité de semences de betteraves à sucre crues pesant 0,998 kg, ou 100 200 graines par kg, avec une unité de semences de 100 000 semences).</p> <p>(*Basé sur une unité de semences de betteraves à sucre crues pesant 2,2 livres ou 45 454 graines par livre, avec une unité de semences de 100 000 semences)</p>	NE PAS TRAITER LES SEMENCES AU CANADA. Pour l'importation seulement.

Groupe des légumes-bulbes :

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
<p>Légumes-bulbes : groupe de cultures 3-07 (SAUF hémérocalle, bulbe; hosta « Elegans »; fritillaire, bulbe; fritillaire, feuilles; lis, bulbe)</p> <p>Ciboulette, feuilles fraîches; ciboulette chinoise, feuilles fraîches; ail, bulbe; ail d'Orient, bulbe; ail rocambole, bulbe; kurrat; ail penché; poireau; ail des bois; oignon « Beltsville bunching »; oignon, bulbe; oignon de Chine, bulbe; oignon, frais; oignon vert; ail chinois; oignon perle; oignon patate, bulbe; rocambole, bulbilles; ciboule, feuilles; échalote, bulbe; échalote, feuilles fraîches; variétés, cultivars et/ou hybrides de ces denrées.</p>	<p>Charbon de l'oignon (<i>Urocystis colchici</i>) et pourriture des semences/fonte des semis causées par <i>Rhizoctonia</i> spp.</p>	<p>Appliquer 1 043 mL par 100 kg de semences</p> <p>(250 g m.a./100 kg de semences)</p> <p>Pour livrer 0,0087 mg m.a. par semence, appliquer 4,7 mL par 130 000 semences (Basé sur une moyenne de 130 000 semences d'oignon/lb ou 286 596 semences d'oignon par kg)</p>	<p>Appliquer avec un système de traitement commercial des semences par brumisation ou avec une poudre mouillable. L'application uniforme sur les semences est nécessaire pour assurer la sécurité des semences et une protection optimale contre la maladie. Diluer le produit dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète des semences. Consulter un professionnel du traitement des semences quant aux doses de bouillie déterminées pour la culture à traiter avec PEN 240FS. Utiliser des semences de grande qualité, bien nettoyées.</p> <p>Les semences doivent être colorées adéquatement avec un colorant approprié afin d'empêcher leur utilisation accidentelle comme aliments destinés aux humains ou aux animaux.</p> <p>PEN 240FS doit être appliqué uniquement sur les semences des légumes-bulbes indiqués. NE PAS appliquer PEN 240FS sur les bulbes. NE PAS TRAITER LES SEMENCES AU CANADA. Pour l'importation seulement. Ne pas planter manuellement des semences traitées.</p>
<p>Légumes-bulbes : groupe de cultures 3-07</p> <p>Ciboulette, feuilles fraîches; ciboulette chinoise, feuilles fraîches; hémérocalle, bulbe; hosta « Elegans »; fritillaire, bulbe; fritillaire, feuilles; ail, bulbe; ail d'Orient, bulbe; ail rocambole, bulbe; kurrat; ail penché; poireau; ail des bois; lis, bulbe; oignon « Beltsville bunching »; oignon, bulbe; oignon de Chine, bulbe; oignon, frais; oignon vert; ail chinois; oignon perle; oignon patate, bulbe; rocambole, bulbilles; ciboule, feuilles; échalote, bulbe; échalote, feuilles fraîches; variétés, cultivars et/ou hybrides de ces denrées.</p>	<p>Pourriture des semences/fonte des semis en prélevée causées par <i>Rhizoctonia solani</i></p>		

MÉLANGES EN CUVE : Pour la suppression d'autres parasites non indiqués sur l'étiquette de PEN 240FS, PEN 240FS peut être mélangé en cuve avec certains des produits pour le traitement des semences indiqués ci-après. Consulter l'étiquette homologuée de chaque produit d'association pour connaître les taux d'application, les précautions et le mode d'emploi associés à ces produits et suivre les précautions et les limitations les plus restrictives énoncées sur les étiquettes.

CULTURE	PRODUIT D'ASSOCIATION
Haricots (gousses, comestibles et graines) Pois chiche, lentille, pois (graines et des champs), soja, soja (graines immatures) Blé, orge, avoine, seigle (exportation seulement) Maïs (de grande culture, sucré) Sorgho (exportation seulement) Canola, colza, tournesol Betterave à sucre	Allegiance FL

Pomme de terre :

CULTURE	PARASITE	DOSE D'APPLICATION	MODE D'EMPLOI
Pomme de terre	<p>Suppression du rhizoctone brun et du chancre de la tige et du stolon transmis par les semences et causés par <i>Rhizoctonia solani</i></p> <p>Gale argentée causée par <i>Helminthosporium solani</i></p>	<p>Traitement des plantons :</p> <p>Appliquer 8,5 mL par 100 kg de plantons</p>	<p>Traitement des plantons : Pour une suppression optimale des maladies, une bonne couverture du planton est nécessaire.</p> <p>Appliquer la dose indiquée sous forme de solution diluée en utilisant de l'équipement qui permet la couverture uniforme de chaque planton. Appliquer un maximum de 150 mL de bouillie/100 kg de plantons. Agiter ou remuer la bouillie, au besoin.</p> <p>Appliquer uniquement dans des endroits bien ventilés ou équipés d'un système d'élimination du brouillard de pulvérisation ou de la poussière. Il est recommandé de nettoyer et d'aseptiser régulièrement toutes les surfaces pouvant entrer en contact avec les plantons (p. ex., coupeuses, tables, couteaux, matériel de plantation, etc.)</p> <p>Les plantons doivent être traités immédiatement après la coupe. Mettre les plantons en terre dès que possible après la coupe et le traitement.</p> <p>Ne pas utiliser les plantons traités pour l'alimentation humaine ou animale ou comme source de fourrage.</p> <p>Dans le cadre du processus de coupe et de traitement des plantons, l'application d'un ingrédient absorbant est recommandée pour améliorer la subérisation.</p> <p>Si des plantons doivent être entreposés ou conservés pendant quelques jours, s'assurer d'une circulation appropriée d'air frais dans le tas de plantons, à une humidité relative de 85 à 90 %. Entreposer les plantons à 7 °C ou moins. Les températures supérieures à 10 °C favorisent la pourriture molle dans les plantons. Les plantons coupés et traités ne doivent pas être empilés à plus de 1,8 mètre de hauteur.</p> <p>Après la coupe, les plantons traités doivent être mis en terre à plus de 7 °C et le sol doit être suffisamment humide.</p> <p>Lors du transport de plantons traités avec PEN 240FS, s'assurer de couvrir les plantons.</p> <p>Pour une protection accrue contre <i>Rhizoctonia solani</i> transmis par le sol, appliquer le penflufen dans le sillon, en plus de l'application sur les plantons.</p>

	Suppression du rhizoctone brun et du chancre de la tige et du stolon transmis par le sol et causés par <i>Rhizoctonia solani</i>	Traitement dans le sillon : Appliquer 4 mL par 100 m de rang	Traitement dans le sillon : Pulvériser dans le sillon dans 50 à 140 L d'eau par hectare au moment de la plantation. Pour des résultats optimaux, monter la buse de façon à diriger le jet en une bande de 15 à 20 cm sur les plantons dans le sillon, tout juste avant de les recouvrir. On obtiendra une suppression optimale de <i>Rhizoctonia solani</i> transmis par le sol si le traitement dans le sillon est précédé d'un traitement des plantons au penflufen.
Limitations : Les applications totales de PEN 240FS (traitements des plantons ou dans le sillon), ne doivent pas dépasser 666 mL/ha (soit 160 g de penflufen/ha), pour chaque saison des pommes de terre.			

MÉLANGES EN CUVE : PEN 240FS peut être mélangé en cuve avec l'insecticide Titan ST pour traiter les plantons de pommes de terre. Consulter l'étiquette homologuée de chaque produit d'association pour connaître les taux d'application, les précautions et le mode d'emploi associés à ces produits et suivre les précautions et les limitations les plus restrictives énoncées sur les étiquettes.

TRAITEMENT SÉQUENTIEL :

Pour la suppression de la pourriture sèche fusarienne, traiter les plantons de pommes de terre avec un traitement à la poussière homologué pour le traitement de la pourriture sèche fusarienne après l'application de PEN 240FS.

PEN 240FS doit être utilisé dans le cadre d'un programme global de gestion intégrée des maladies. Ce programme prévoit le recours à des méthodes culturelles et mécaniques et, au besoin, à d'autres méthodes d'éradication chimique. Ces techniques englobent notamment l'utilisation de plantons de grande qualité, la rotation des cultures, l'établissement optimal de la plantation et de la récolte, la manutention appropriée des tubercules, les mesures sanitaires appropriées afin de réduire les niveaux d'inoculum et le recours aux épandages de fongicides après la récolte avec d'autres produits chimiques visant à réduire les maladies en entreposage.

Section 10 – Précautions à l'application

NE PAS appliquer ce produit ni les semences traitées directement aux habitats dulcicoles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les marécages) et les habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

QUALITÉ DES SEMENCES ET ENTREPOSAGE DES SEMENCES TRAITÉES :

Les études de laboratoire et sur le terrain ont montré que l'application de PEN 240FS sur les semences indiquées sur l'étiquette n'influera pas négativement sur la germination. Comme la qualité des semences est liée à des conditions indépendantes de la volonté de Bayer CropScience, la société ne garantit pas la germination des semences mises de côté pour l'année suivante. Il n'est pas recommandé de traiter des semences endommagées ou rayées par de l'équipement ou à faible degré de germination et d'une vigueur et d'une qualité médiocres.

Le traitement de semences très endommagées par de l'équipement, ou de semences d'une vigueur et d'une qualité médiocres peut réduire la germination et/ou la vigueur des semences et des plantules. Si on ne connaît pas la qualité d'un lot de semences, faire des tests de germination sur une petite partie du lot avant d'utiliser un produit agrochimique pour traiter tout le lot. Le traitement des plantons germés connus pour être de piètre qualité ou d'une vigueur médiocre peut se traduire par une réduction de la germination et/ou de la vigueur des semis. Éviter de traiter des plantons très germés. Comme la qualité des semences est liée à des conditions indépendantes de la volonté de Bayer CropScience, la société ne garantit pas la germination des semences mises de côté pour l'année suivante.

COLORATION DES SEMENCES TRAITÉES (applications pour le traitement des semences) :
Ce produit ne contient aucun colorant. Un colorant approprié doit être ajouté au moment d'appliquer ce produit sur les semences. La réglementation relative à la coloration des semences traitées qui s'applique en vertu de la *Loi sur les semences* doit être suivie à la lettre lorsqu'on utilise ce produit.

Section 11 – Restrictions d'emploi

RESTRICTIONS D'EMPLOI :

NE PAS utiliser les semences traitées pour la nourriture de consommation humaine ou animale ni pour la transformation en huile.

ÉTIQUETAGE DES SEMENCES TRAITÉES :

Tout sac contenant des semences traitées doit porter une étiquette mentionnant l'avertissement suivant :

- Ces semences ont été traitées avec PEN 240FS, qui contient du penflufen. NE PAS utiliser pour l'alimentation humaine ou animale ou pour la transformation en huile. Entreposer à l'écart de la nourriture de consommation animale et des autres denrées.
- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques pour manipuler des semences traitées.

ROTATION DES CULTURES :

Les cultures homologuées pour le traitement des semences et les pommes de terre peuvent être replantées n'importe quand. Respecter un intervalle de replantation de 30 jours pour toutes les autres cultures.

Section 12 – Recommandations sur la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, PEN 240FS, fongicide du groupe 7. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à PEN 240FS et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Dans la mesure du possible, alterner le PEN 240FS ou les fongicides du même groupe 7 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique..
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité à PEN 240FS chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Bayer CropScience au 1 888 238-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.